

**SEANCE DU 6 OCTOBRE 2022**

Nombre de Membres :

En exercice : 45  
Présents : 23  
Votants : 25 (dont 2  
procurations)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

**Présents :**

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - JS. LALOY - J. KUCHNA - M. CHARASSE - F. SENNEPIN - N. COULANGE – M. MARIEN - N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR –, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ – E. BARGE - P. SEROR - C. MAGNAUD – T. WIRTH - JF. CHAUFFRIAS - JM. BOUREL - JD. BARRAUD – JP. RAYMOND - S. MORIER-MIZOULE - C. BOUARD, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

**Absents avant donné procuration :**

Mme Véronique TRIBOULET à Mme Elisabeth CUISSET – M. Romain DEJEAN à Mme Christine MAGNAUD.

**Absents excusés :**

Mmes et MM. – C. BARDOT - C. BENOIT - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. M. GUICHERD – F. SZYPULA – S. BAUD - O. ROYER - P. COLAS - F. GONZALES - T. LAPLACE – A. CORNE - B. BAYLAUCQ – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON - C. DUMONT – J. BLETTERY - S. BRUNO - P. BONNET - J. ALMAZAN - E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

**Secrétaire :** M. Jean-Sébastien LALOY, Conseiller Communautaire.

N° 5

**OBJET :**

**ATRIUM**

**ANIMATION  
FABLAB 2023**

**DEMANDE DE  
SUBVENTION  
LEADER**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-  
Préfecture le :  
11/10/2022

Publiée ou notifiée le :  
11/10/2022

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté et notamment sa compétence en matière de développement économique,

**Considérant** que l'économie digitale est un vecteur majeur de croissance et d'emploi,

**Considérant** que l'agglomération de Vichy Communauté dispose dorénavant d'un laboratoire de fabrication additive (FABLAB) sur le site de l'Atrium,

**Considérant** que l'animation de cet espace, par un Fab Manager, est  
.../...

primordiale pour l'apprentissage des savoirs et usages numériques,

**Propose** au Bureau Communautaire :

- de solliciter l'aide financière de l'Europe au titre de l'enveloppe LEADER/FEADER du GAL Pays Vichy Auvergne à hauteur de 27 740.57 € (plafond) pour le financement du poste de Fab Manager du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 représentant 60 % de la dépense (frais indirect inclus).

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,  
le 6 octobre 2022.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

	<b>Signé numériquement par</b>
	<b>FREDERIC AGUILERA</b> DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002 433998903, CN=Certinomis - Easy CA Raison : J'ai approuvé ce document. Emplacement : A vichy Date : mardi 11 octobre 2022 11:01:53

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 5 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 OCTOBRE

Objet de l'acte : 2022 - ATRIUM - ANIMATION FABLAB 2023 - DEMANDE DE  
SUBVENTION LEADER

.....  
Date de décision: 06/10/2022

Date de réception de l'accusé 11/10/2022

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 06OCTO2022\_5

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20221006-06OCTO2022\_5-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .4

Finances locales

Interventions économiques

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 5.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20221006-06OCTO2022\_5-DE-1-  
1\_1.pdf )